

Selon Lyes Merabet, président du Syndicat des praticiens de la santé publique

Coronavirus : 136 décès parmi le personnel de la santé

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5225 - Mercredi 18 novembre 2020 - Prix : 10 DA

1002 contaminations et 18 décès en 24 heures

Virus : le seuil des mille contaminations dépassé

Page 2

Loi de finances 2021 et prévention contre les kidnappings

Les députés votent à la majorité les deux textes

Page 3

Vivre avec le virus

Par Mohamed Habili

Au plus fort de la pandémie, alors que celle-ci provoquait des milliers de décès par jour, la conviction prévalait malgré tout que le mal n'était qu'un mauvais moment à passer, et que l'année en cours ne serait pas finie qu'il se serait dissipé. Ne parlons pas de la foule appréciable de ceux qui doutaient même que tous les décès enregistrés soient à mettre sur le compte de la maladie. Dans le tas, des scientifiques de renom, des dirigeants politiques de premier plan, mais aussi monsieur-tout-le-monde, d'instinct réfractaire aux mesures de confinement, de barrière, ou même seulement de précaution ou de bon sens. Tant qu'il n'est pas atteint, l'homme de la rue, comme on l'appelle également, demande à voir avant d'admettre qu'il est en grand danger lui aussi. Mais, maintenant que l'année tire vraiment à sa fin, plus personne ne s'aventure à faire ce genre de prédiction. Dans sa dernière déclaration, en forme de mise en garde comme à son habitude désormais, l'OMS indique qu'à ce jour seulement 10 % de la population mondiale a été contaminée. A ce rythme de circulation du virus, il lui reste pas mal de chemin à parcourir, et ce faisant bien des vies à prendre. Le compte est d'ailleurs vite fait : il n'y a qu'à multiplier par 6 ou 7 son bilan actuel, pour que la population mondiale soit enfin parée contre lui. Et encore, pour autant que l'immunité collective soit une réalité, et non pas un mythe.

Suite en page 3

Propagation du Covid-19 dans des établissements éducatifs

Le CLA tient le ministère pour responsable



PH/D. R.

«Le ministère de l'Education est responsable de la situation catastrophique dans le secteur, notamment l'enregistrement de plusieurs cas de contamination dans de nombreux établissements éducatifs, dû essentiellement à l'absence de moyens de prévention liés à l'application du protocole sanitaire dans la plupart d'entre eux», ce qui conduira, selon le communiqué du CLA, «inévitablement» les autorités à «fermer les écoles». Page 2

Le ministre s'engage à la veille du versement des pensions de retraite

«La liquidité sera disponible» dans tous les bureaux de poste

Page 3

Béchar

Saisie de près de 8 quintaux de kif traité par les douanes

Page 16

Propagation du Covid-19 dans des établissements éducatifs

Le CLA tient le ministère pour responsable de cette situation

■ «Le ministère de l'Éducation est responsable de la situation catastrophique dans le secteur, notamment l'enregistrement de plusieurs cas de contamination dans de nombreux établissements éducatifs, dû essentiellement à l'absence de moyens de prévention liés à l'application du protocole sanitaire dans la plupart d'entre eux», ce qui conduira, selon le communiqué du CLA, «inévitablement» les autorités à «fermer les écoles».

Par Thinhinene Khouchi

Dans un communiqué publié sur son compte Facebook, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a alerté sur la situation catastrophique que vivent, aujourd'hui, les différents établissements éducatifs en raison de la propagation rapide du Covid-19 engendrée par une gestion «négative» de la situation, ce qui aura de graves répercussions dans les prochains jours. Le CLA

Incendies des forêts de Tipasa
17 personnes placées en détention, mandats d'arrêt à l'encontre de six autres

LE JUGE d'instruction près le tribunal de Cherchell a ordonné, hier, la mise en détention provisoire de 17 accusés et la délivrance de mandats d'arrêt contre six autres, en fuite, pour leur implication dans le déclenchement des incendies des forêts de Gouraya ayant causé la mort de deux personnes, a-t-on appris auprès des services de la sûreté de wilaya.

Cette décision du juge d'instruction est intervenue à l'issue d'une audience ouverte avant-hier (Lundi) et qui s'est poursuivie jusqu'à hier matin, suite au transfert du dossier par le parquet de Cherchell pour instruction, avec une requête de mise en dépôt des accusés et de délivrance de mandats d'arrêt contre ceux en fuite, dont quatre se trouvent à l'étranger, a-t-on précisé de même source.

Le juge d'instruction près le tribunal de Cherchell a également décidé la mise sous contrôle judiciaire de deux personnes accusées de «regroupement», avec la délivrance d'un mandat d'arrêt international contre quatre accusés se trouvant à l'étranger et deux mandats d'arrêt contre deux autres en fuite sur le territoire national. Dans un point de presse animé lundi, le procureur de la République Kamel Chenoufi avait annoncé l'arrestation par les services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales de 19 individus soupçonnés d'être impliqués dans le déclenchement, dans la nuit du 6 au 7 novembre courant, des incendies au niveau des forêts de Gouraya dans le but de «déstabiliser le pays», avec la saisie de bonbonnes de gaz, téléphones portables et photographies.

K. L.



Ph/D. R.

a souligné, qu'après avoir étudié les rapports des wilayas concernant la rentrée scolaire et la situation des différents établissements éducatifs, environ deux semaines après la reprise, «nous sommes choqués du comportement et de la logique de la plupart des directions éducatives ainsi que des wilayas face à la situation que vit le pays», expliquant qu'«ils se comportent comme si la situation était normale, ne suscitant pas d'inquiétude et n'exigeait pas un comportement responsable de chacun et de la vigilance face au danger et répercussions de la propagation de ce virus». Par ailleurs, en ce qui concerne l'aspect sanitaire, le CLA a indiqué que «les rapports des wilayas ont révélé une absence presque complète dans la plupart des écoles des maté-

riels mentionnés dans le protocole sanitaire, notamment les thermomètres, les gels désinfectants, le matériel de nettoyage», assurant que «le protocole n'est qu'une encre sur du papier». En outre, le CLA a alerté sur les rassemblements devant les portes des institutions, le non-respect des règles minimales de distanciation et de vigilance entre les élèves ainsi que l'absence du rôle des établissements et celui des parents, affirmant que «plusieurs familles ne déclarent pas leur contamination et continuent d'envoyer leurs enfants à l'école, ce qui aggrave la situation et aide à la propagation de l'épidémie au sein des établissements». «Certains cas confirmés ne sont même pas déclarés par les écoles, c'est là une chose grave», a déploré le CLA. Enfin,

en ce qui concerne l'aspect pédagogique, le CLA a indiqué que la situation exceptionnelle est utilisée pour justifier la mauvaise gestion et la couverture de la défaillance administrative apparue dans plusieurs wilayas, comme les tentatives de trouver des solutions «temporaires et aléatoires» aux répercussions

causées par le découpage pédagogique des groupes en sous-groupes de 20 à 24 élèves, ainsi que la réduction à 45 minutes de la durée des cours au détriment de la qualité de l'enseignement et de l'enseignant, sans tenir compte des difficultés auxquelles il est confronté.

T. K.

1002 contaminations et 18 décès en 24 heures Virus : le seuil des mille contaminations dépassé

L'ALGÉRIE a enregistré 18 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, quatre cas de plus qu'hier (14), portant à 2 186 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une forte hausse, avec 1002 cas, soit 92 cas de plus par rapport au bilan d'hier (910), pour atteindre au total 69 591 cas confirmés.

R. N.

Selon Lyes Merabet, président du Syndicat des praticiens de la santé publique Coronavirus : 136 décès parmi le personnel de la santé

Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), appelle à revoir plus sérieusement et plus rapidement la manière de prendre en charge l'évolution de la pandémie de coronavirus. Pour ce faire, ce médecin propose l'ouverture de structures hospitalières spécialement dédiées aux Covid-19 et l'exploitation d'autres en dehors du secteur. Selon lui, tous les services affichent complets actuellement, «y compris en soins intensifs où nous avons du mal à placer les malades».

D' Merabet qui s'exprimait, hier, à la Radio nationale, a appelé à «l'exploitation d'autres espaces», en dehors du secteur de la Santé, citant l'exemple du Palais des expositions (Safex) à Alger, tout en préconisant également des «lieux de confinement» des personnes contaminées afin de les «isoler» du reste de la population et «casser ainsi la chaîne de transmission».

«Il y a une instruction pour dégager

d'autres structures en dehors des hôpitaux, comme les polycliniques, afin de les consacrer à la prise en charge du coronavirus. Cela n'est pas suffisant en raison de la saturation de ces structures et ne fera que compliquer le travail des professionnels de la santé, tout en pénalisant les malades», a-t-il indiqué.

Lyes Merabet, tout en pointant des «démiesures qui ne répondent pas convenablement aux besoins», n'a pas manqué de déplorer «l'absence du concours des citoyens» dans la lutte contre la propagation du virus. Concernant les professionnels de la santé qui sont en première ligne face à l'épidémie, le président du SNPSP qualifiera ces derniers de «victimes collatérales» de la situation actuelle. Il a indiqué que le nombre des contaminations dans le corps médical se situe autour de 10 000 cas. «Il y a un mois, nous avions recensé entre 8 000 et 8 500 cas d'infection dans les secteurs public et privé. Aujourd'hui, nous en sommes facilement à quelque 10 000 cas

parmi lesquels 136 décès, dont 116 dans le corps des praticiens médicaux», a-t-il indiqué, ajoutant que les professionnels de la santé font face, depuis 3 semaines, à «une pression continue et terrible». D' Merabet a ainsi affirmé que «la priorité des priorités est le renforcement des moyens de protection du personnel de la santé». Comme il a plaidé pour le dépistage de l'ensemble du corps médical afin d'«identifier le personnel atteint, d'une part, et empêcher d'autres contaminations par ce dernier, aussi bien en milieu professionnel que familial, d'autre part», précisant au passage que les soignants constituent «un facteur de propagation du virus».

Le président du Syndicat des praticiens de la santé publique a, par ailleurs, recommandé un «dépistage ciblé» du reste de la population, tout en plaidant pour l'implication de la Sécurité sociale dans la prise en charge des tests de dépistage du Covid-19.

Aomar Fekrache

Loi de finances 2021 et prévention contre les kidnappings

Les députés votent à la majorité les deux textes

■ Lors d'une séance plénière, les députés de l'APN ont adopté, hier, à la majorité, le projet de loi de finances et celui portant sur la prévention et la lutte contre les délits d'enlèvement.

Par Louisa Ait Ramdane

Le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les enlèvements, adopté hier à l'APN, englobe 54 articles et prévoit des peines sévères allant jusqu'à la perpétuité ou la peine capitale selon la gravité du crime commis et ses répercussions, outre une amende allant jusqu'à 2 millions DA. Ledit projet définit également les circonstances aggravantes qui ont trait à la qualité de l'auteur du crime ou de la victime.

Il définit également les excuses absolutoires et les circonstances atténuantes induisant une suppression ou une atténuation de la peine, s'il est mis délibérément fin à l'enlèvement, en vue de protéger la victime et encourager l'auteur de ce crime à revenir sur son acte. Selon ce projet de loi, le parquet peut déclencher systématiquement l'action publique, même en l'absence de plainte. Les associations et organismes activant dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront, en vertu du même texte, porter plainte devant les juridictions et se constituer partie civile avec demande de réparation.

Par ailleurs, le même texte consacre un chapitre à la protection des victimes d'enlèvement, prévoyant leur prise en charge sanitaire et socio-psychologique et la facilitation de leur accès à la justice. En ce qui concerne l'aspect préventif, le projet stipule que l'Etat prévoit la mise en place par l'Etat d'une stratégie nationale de protection des victimes d'enlèvement et de stratégies locales tracées et mises en œuvre par les organismes publics avec la participation de la société civile. La prévention passe également par l'adoption de mécanismes de veille, d'alerte et de détection précoce et la réalisation d'études sur leurs



Ph.E. Soraya/J. A.

causes en vue de comprendre leurs motifs (...) avec la mise en place d'un système national informatisé sur les enlèvements criminels afin de faciliter le travail des organes en charge de la prévention. Le deuxième projet adopté à la majorité par les députés est celui de la loi de finances 2021.

Après plusieurs jours de débat sur le projet, les députés ont introduit plusieurs amendements au texte de loi. La commission des finances n'a validé que le tiers des 22 amendements proposés par les députés et approuvés par le bureau de l'assemblée. Ainsi, pour l'article 26, les députés ont demandé de ne pas soumettre les entreprises à l'impôt forfaitaire pour éviter l'évasion fiscale. Dans l'article 84 portant sur l'importation des huiles végétales, les députés ont voulu imposer un quota sur les importations. L'importation de l'or a été refusée dans l'article 79

en raison de la situation financière du pays. Concernant l'article 105 qui porte sur l'importation des camions et engins de moins de trois ans pour les chantiers et de l'irrigation, il a été accepté par la commission afin de faciliter le travail des chantiers des travaux publics et ceux de l'agriculture.

Ainsi, la loi de finances 2021 table sur une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 4,0 % en 2021, après un recul de 4,6 %, suivant les estimations de clôture de l'exercice 2020. Concernant la croissance hors hydrocarbures, elle devrait atteindre 2,4 % en 2021, 3,37 % en 2022 et 3,81 % en 2023. Les dépenses budgétaires totales prévues pour la même période augmenteront pour passer de 7 372,7 mds DA dans la LFC 2020, à 8 113,3 mds DA en 2021 (+10 %), ensuite à 8 605,5 mds DA en 2022 (+6,07 %), puis à 8 680,3 mds DA en 2023 (+0,9%). Ces prévisions portent

sur le budget de fonctionnement qui connaîtra une hausse de 5,1 % au cours de la période 2021-2023, pour atteindre 5 314,5 mds DA en 2021 (11,8 %), puis 5 358,9 mds DA en 2022 (0,8 %), ensuite 5 505,4 mds DA en 2023 (+2,7 %).

Quant aux dépenses d'équipements, elles s'élèveront à 2 798,5 mds DA en 2021 (+6,8 %), ensuite à 3 246,6 mds DA en 2022 (+16,01 %), pour ensuite baisser à 3 174,9 mds DA en 2023 (-2,2 %), selon les chiffres présentés.

Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2021 devra augmenter à 13,75 % du PIB, contre 10,4 % au titre de la LFC 2020. Pour l'inflation, le PLF 2021 prévoit «une légère accélération» en 2021 pour atteindre 4,5 %.

Les deux projets seront soumis lors des prochains jours au Conseil de la nation où ils seront débattu et soumis au vote.

L. A. R.

Le ministre s'engage à la veille du versement des pensions de retraite «La liquidité sera disponible» dans tous les bureaux de poste

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a assuré, hier à Alger, à la veille du versement des pensions de retraite et des ayants droit, que «la liquidité sera disponible dans tous les bureaux de poste à travers le territoire national».

«La liquidité est disponible et les citoyens doivent respecter les mesures préventives et la distanciation sociale pour prévenir la propagation du Covid-19», a déclaré le ministre qui donnait le coup d'envoi d'une campagne nationale de désinfection des bureaux de poste au niveau national.

Il a fait observer que les neuf jours consac-

rés au retrait de ces pensions (à partir du 18 de chaque mois) sont devenus insuffisants. «A cet effet, nous œuvrons à prolonger cette période (à partir du 15 de chaque mois) et ce, après l'aval du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Caisse des retraites», a-t-il précisé.

Dans le même sillage, le ministre a rappelé toutes les mesures et facilités adoptées par le secteur en vue d'alléger la pression sur le personnel d'Algérie Poste, notamment le respect des mesures barrières et la distanciation sociale.

Il s'agit également de facilités destinées aux retraités qui peuvent retirer leurs pen-

sions en vertu d'une «procuracion exceptionnelle», a ajouté le ministre, soulignant que cette procédure «permet à la personne qui ne souhaite pas se déplacer au bureau de poste d'autoriser une autre personne agissant en son nom à effectuer l'opération, et ce, afin de réduire les déplacements des personnes, en particulier des personnes âgées qui sont les plus vulnérables à l'infection par le virus». Par ailleurs, le ministre a rappelé la possibilité d'utiliser les guichets automatiques bancaires (GAB) ainsi que le recours aux services d'e-paiement d'Algérie Poste et le télépaiement des factures.

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Vivre avec le virus

Suite de la page une

C'est là certes le pire des scénarios, et pour autant que la science ne parvienne pas à mettre au point l'antidote, ni sous la forme d'un vaccin ni sous celle d'un traitement. Un tour des événements qui à première vue semble exclu, puisqu'il est question et depuis déjà un certain temps de progrès notable dans l'élaboration de plusieurs vaccins, dont certains, assure-t-on, seraient fin prêts dans pas longtemps. Autant dire demain ; ou, au plus tard, après-demain.

A peine sorti de l'hôpital, Donald Trump a réitéré sa promesse d'un vaccin imminent. Dans un premier temps réservé aux Américains, sans doute. Qu'à cela ne tienne, car s'il y en a pour des millions, il y en aura pour des milliards, d'autant qu'il y aura au passage beaucoup d'argent à se faire. N'empêche, Trump lui-même n'a parlé que du vaccin tant attendu, nullement d'un traitement pour ceux qui sont déjà infectés ou qui le seront d'ici là.

A bien l'entendre, d'ailleurs, le traitement spécifiquement anti-Covid 19 n'est même pas à trouver, il existe déjà, lui-même l'ayant pris, et comme il se doit il est américain.

En supposant qu'il dise vrai, encore faut-il qu'il s'en produise en quantités suffisantes pour qu'en plus des Américains tout le monde puisse en disposer.

Ce qui, on l'imagine bien, prendra du temps, au cours duquel le virus ne sera pas resté inactif.

De sorte que même dans le meilleur des scénarios, la probabilité que l'année prochaine soit elle aussi placée sous le signe de l'épidémie se renforce chaque jour davantage.

S'il n'y a plus personne pour prédire sa fin toute prochaine, c'est sans doute qu'à peu près tout le monde a fini par se faire à l'idée qu'elle était là pour plus de temps qu'on avait d'abord cru.

Un sentiment que traduit d'ailleurs bien le précepte désormais répété comme un leitmotiv, exhortant tout un chacun à vivre avec le virus.

M. H.

SADEG Gharđaia

Des créances de plus de deux milliards de dinars à recouvrer

■ Les créances impayées détenues par la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg, filiale du groupe Sonelgaz) sur l'ensemble des abonnés de la wilaya de Gharđaia, ont atteint une ardoise de plus 2,6 milliards DA, selon un communiqué de presse remis hier à l'APS par la direction locale de l'entreprise.

Par Amina D.

Ces créances ont concerné autant les administrations, les entreprises publiques et les secteurs de l'Agriculture et de l'Industrie à hauteur de 1,7 milliard DA que les clients ordinaires ou ménages avec 884 millions DA, précise le communiqué. Le manque à gagner qui pèse lourdement et négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations est la conséquence directe d'un cumul de créances engendré par la pandémie sanitaire de coronavirus. Selon le chargé de la communication de la Sadeg de Gharđaia, l'activité de recouvrement a enregistré son plus bas niveau depuis le début de la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement décidées par les pouvoirs publics pour endiguer la propagation du virus coronarien, affaiblissant ainsi les moyens de l'entreprise. Le cumul des dettes impayées par 88 927 clients représente 61,02 % des abonnés de la wilaya (145 765 abonnés),



Ph/D. R.

indique le communiqué, précisant que la direction générale de l'entreprise a décidé de ne pas interrompre l'alimentation en énergie des abonnés durant la période de la pandémie. Dans ce contexte, les services de la direction locale de la Sadeg s'attellent à sensibiliser les abonnés à s'acquitter de leurs redevances à travers un système de paiement multicanal permettant aux abonnés de payer les créances dues et autres factures dans les différentes agences postales, bancaires ainsi que dans les points de services de proximité

de la Sonelgaz dans les différents quartiers urbanisés de la wilaya. Dans une optique d'optimisation, les services de recouvrement de la société ont eu aussi recours à la sensibilisation par des émissions radiophoniques et également par l'envoi de SMS aux abonnés, les invitant à s'acquitter de leur redevances. Des négociations à l'amiable avec des abonnés ainsi que la mise en place d'échéanciers sont également effectués pour recouvrer les créances impayées. Pour autant, l'entreprise n'a pas été astreinte à baisser

les bras, réalisant des résultats «intéressants», qu'il s'agisse de l'extension du réseau ou de l'amélioration de ses prestations. Un investissement de 820 millions DA a été mobilisé par la Sadeg durant l'année 2020 pour la réalisation d'un réseau de 179,54 km de ligne électrique dont 79,06 km de lignes de moyenne tension et 100,48 km de lignes de basse tension, ainsi que l'installation de 50 nouveaux postes transformateurs pour faire face à un accroissement de la demande en électricité et sécuriser l'alimentation énergé-

tique dans différentes localités de la wilaya. La wilaya de Gharđaia totalise 145 765 abonnés au réseau électrique et plus de 86 404 au réseau de gaz naturel, soit un taux d'électrification de 98,84 % et un taux de pénétration de gaz naturel de 73,95 %. Elle dispose également de 6 349 km de réseau électrique (moyenne et basse tensions), 3 256 transformateurs et 1 815 km de réseau de gaz naturel ainsi que 17 distributeurs publics et une station GPL à Guerrara, selon les données de l'entreprise. **Hocine F.**

Accidents de la circulation 40 morts et 1 251 blessés en une semaine

QUARANTE personnes ont trouvé la mort et 1 251 autres ont été blessées dans 1 096 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 8 au 14 novembre à travers le pays, selon un bilan établi, hier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec quatre morts et soixante-trois blessés, suite à soixante-quinze accidents de la route, relève la même source. Par ailleurs, concernant la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 578 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement et les règles de la distanciation sociale. Les éléments de la Protection civile ont aussi effectué, dans le même cadre, 627 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas, ayant touché les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, précise la même source. Ils ont, en outre, effectué 1 581 interventions pour procéder à l'extinction de 1 223 incendies urbains, industriels et autres.

Lounès F.

Médéa

Trois sites proposés pour la création de forêts récréatives

Trois sites naturels, situés à Benchicao, Ouzera et Ouamri, dans la wilaya de Médéa, sont proposés à l'investissement pour la création de forêts récréatives, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. Destinés à des fins de loisirs et de détente, les sites en question seront mis en concession au profit d'investisseurs intéressés par ce créneau, et sous des conditions qui seront fixées dans un cahier des charges détaillé et adapté à cette activité, a-t-on indiqué. L'offre de concession concerne un site de 12 hectares localisé dans la commune rurale de Benchicao, à 19 km à l'est de Médéa, un autre, situé dans la localité voisine d'Ouzera, à 9 km du chef-lieu de wilaya, qui s'étend sur une superficie de 28 hectares, alors que le troisième site proposé, couvrant un périmètre de plus de 25 hectares, est localisé dans la commune de Ouamri, à 33 km à l'ouest de

Médéa, a-t-on signalé. La création de ces forêts récréatives vise, a-t-on souligné, à faciliter le passage à l'économie verte, qui constitue l'un des outils de gestion durable des ressources naturelles forestières, outre l'apport de ce projet à

l'émergence d'un écotourisme favorable au développement socio-économique des régions ciblées et la diversification des offres de détente et de loisirs, a-t-on noté de même source. L'exploitation de ces sites sera soumise à certaines conditions devant permettre de préserver, d'une part, le patrimoine sylvo-cultuel local et protéger, d'autre part, leur fragile équilibre écologique, a-t-on fait savoir, évoquant, à cet égard, l'obligation faite aux futurs concessionnaires d'opter pour des matériaux écologiques, la protection des espèces végétales situées à l'intérieur du périmètre à exploiter, l'ouverture de pistes pédestres facilitant l'accès

à la forêt récréative, ainsi que l'entretien régulier du site. Un plan d'aménagement, comportant un descriptif détaillé du projet, accompagné d'une esquisse des activités de loisirs et de détente, est également exigé des soumissionnaires à l'offre de concession, de façon à éviter tout risque d'atteinte au milieu naturel ou le détournement du site de sa vocation initiale, a-t-on conclu.

Des masques et des combinaisons de protection distribués aux établissements hospitaliers

Un lot de masques médicaux et de combinaisons de protection a été distribué lundi soir aux établissements hospitaliers et structures sanitaires de proximité, disséminés à travers la wilaya

de Médéa, dans le cadre du soutien aux équipes médicales affectées aux différents services Covid-19, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Ainsi, une première dotation de 14 000 masques médicaux a été remise aux hôpitaux de Médéa, Ain-Boucif, Berrouaghia, Ksar-el-Boukhari, Tablat et Beni-Slimane, alors que 6 000 autres masques ont été livrés au personnel médical affecté au niveau des polycliniques qui assurent le dépistage et le suivi des patients atteints du virus, a-t-on signalé. Douze mille combinaisons de protection ont également été distribuées au personnel des services Covid-19 ouverts à travers les différents établissements hospitaliers de la wilaya, a-t-on ajouté, précisant que d'autres dotations seront livrées à ces établissements et structures de santé, au fur et à mesure des arrivages.

Hani Y.

Pétrole

Le Brent s'approche des 44 dollars

■ Les prix du pétrole étaient à l'équilibre hier, peu avant une réunion des membres de l'Opep+ qui pourrait ouvrir la voie à une prolongation des coupes actuelles de leur production de brut.

Par Salem K.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier était parfaitement stable par rapport à la clôture de lundi, à 43,82 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre était lui aussi inchangé à 41,34 dollars. Les investisseurs attendent des signaux plus tard dans la journée de la part des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs

Norvège Rebond historique du PIB au 3^e trimestre

LA NORVÈGE est sortie de la récession avec un rebond record de sa croissance au 3^e trimestre, mais son activité reste inférieure au niveau mesuré avant le coup d'arrêt provoqué par la pandémie de Covid-19, montrent des chiffres officiels publiés hier. Sur les trois mois de juillet à septembre, le Produit intérieur brut (PIB) a crû de 5,2 % après une contraction de 6,0 % (chiffre révisé) au trimestre précédent, selon les données corrigées des variations saisonnières de l'institut national de statistique (SSB). Selon SSB, cette hausse est la plus forte jamais enregistrée depuis l'introduction de cet indicateur en 1978. Malgré ce net rebond observé en particulier dans les secteurs qui avaient durement pâti du confinement avant l'été (hôtellerie, restauration, culture...), le PIB reste inférieur de 2,7 % à son niveau de février, avant que la pandémie n'oblige les autorités du pays à décréter un semi-confinement. «Cela veut dire que lorsque le nombre de contaminations a recommencé à augmenter en octobre et que les mesures sanitaires ont été durcies, l'économie norvégienne était toujours loin d'une situation normale», a expliqué un responsable de SSB, Pol Sletten. «Au troisième trimestre, il y avait encore 80 000 personnes employées de moins qu'avant que la pandémie ne touche le pays en mars», a-t-il ajouté. La croissance s'est nettement ralentie à la fin du trimestre à mesure que le nombre de nouveaux cas de Covid-19 repartait à la hausse et que de nouvelles mesures sanitaires étaient mises en place. Ces chiffres portent sur le PIB «continental», à savoir hors production d'hydrocarbures et transport maritime, un indicateur privilégié pour la Norvège car il exclut les fortes variations cycliques du pétrole. Le royaume est le plus gros producteur de pétrole d'Europe de l'Ouest. R. E.



alliés qui se réunissent par visioconférence. «Le marché s'attend à ce que les membres de l'Opep+ prolongent leurs coupes de production de brut pendant au moins trois mois», a estimé Avtar Sandu, analyste. La semaine passée, le ministre saoudien de l'Energie et chef de file de l'organisation avait laissé

entendre que l'alliance pourrait «ajuster» l'accord sur la réduction de la production de pétrole qui vise à endiguer la baisse des prix due à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la demande. L'accord en vigueur prévoit pour l'instant que le retrait volontaire actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour – répartis entre

les différents signataires, et sans compter les éventuels rattrapages des retardataires – sera ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021. La veille, les deux cours de référence ont gagné plus d'un dollar à la clôture, portés par les premiers résultats probants d'un essai clinique du laboratoire Moderna qui

développe un vaccin contre le Covid-19. Lundi dernier déjà, l'annonce par les laboratoires américain Pfizer et allemand BioNTech que leur candidat vaccin était «efficace à 90 %» contre le Covid-19 avait déclenché un bond des prix du brut, qui ont finalement engrangé plus de 8 % sur la semaine. S. K.

Monnaie

La livre britannique monte légèrement face à l'euro et au dollar

La livre britannique montait légèrement hier face à l'euro et au dollar, évoluant au gré des négociations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni sur un accord commercial post-Brexit. Hier matin, la livre gagnait 0,19 % face au dollar, à 1,3224 dollar pour une livre, et 0,05 % face à l'euro, à 89,74 pence pour un euro. Les discussions entre Londres et Bruxelles sur un accord commercial post-Brexit ont repris lundi matin à Bruxelles, sous la pression du calendrier qui suscite des doutes sur les chances de parve-

nir à un accord dans les temps. «Des informations de presse ont indiqué que le négociateur britannique David Frost a estimé qu'un accord pourrait être trouvé en début de semaine prochaine», ce qui a profité à la livre hier matin, ont souligné les courtiers de Succden. Le dollar, pour sa part, reculait également un peu face aux autres grandes monnaies (-0,13 % face à l'euro à 1,1867 dollar pour un euro). Certains analystes attribuaient cette légère faiblesse du billet vert au vote prévu cette semaine au Sénat américain sur

la nomination à la Réserve fédérale américaine (Fed) de l'économiste controversée Judy Shelton. «Une Fed de plus en plus politisée peut devenir un problème pour le dollar, à moyen terme», a expliqué Esther Reichelt, analyste. Le yuan chinois a atteint son niveau le plus fort depuis juin 2018, à 6,5506 yuans pour un dollar. «Il semblerait que la Banque centrale du pays tolère sa force pour l'instant, et l'idée que la reprise est intacte a été renforcée par les bonnes données d'octobre», a résumé l'analyste Charlie Lay. Omar T.

Tunisie

Les réserves de change à 7 milliards d'euros à la mi-novembre

Les réserves en devise de la Tunisie ont atteint, jusqu'à la mi-novembre courant, environ 7 milliards d'euros, soit l'équivalent de 21,7 milliards de dinars tunisiens (1 DT = 0,31 euro), permettant au pays de couvrir ses importations pendant une période de 150 jours, selon les données publiées hier par la Banque Centrale de Tunisie (BCT). Ainsi, la

Tunisie a réussi à augmenter sa capacité de couvrir ses importations d'environ 44 jours, par rapport à la même période de l'année écoulée, au cours de laquelle les réserves de change étaient estimées à près de 5,8 milliards d'euros (18,8 mds dinars tunisiens). Le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Marouane Abassi, avait déclaré, lors

d'une séance de dialogue avec le gouvernement, tenue le 28 octobre dernier, que le solde général de la balance des paiements extérieurs, au titre de 2019 et de 2020, est positif, avec un excédent de 2,3 milliards de dinars, ce qui a permis de renforcer le niveau des avoirs en devises. S.K.

Italie

L'excédent commercial en hausse pour le 5^e mois consécutif

L'Italie a connu de nouveau une très forte augmentation de son excédent commercial en septembre, de +3,13 milliards d'euros, signant son cinquième mois consécutif de hausse, a indiqué, hier, l'Institut national des statistiques (Istat). L'excédent commercial atteint 5,84 milliards d'euros en septembre contre 2,68 milliards un an plus tôt, a précisé l'Istat dans un communiqué. En septembre, les exportations ont progressé de 2,1 %, alors que les mois précédents avaient été marqués par des baisses – particulièrement fortes en avril et mai – du fait des mesures de confinement prises à travers le monde pour tenter d'endiguer la propagation du coronavirus. La hausse est due en partie aux ventes de moyens de

transports (+28,7 %) automobiles exclues, au secteur des métaux (+9,9 %) et des produits pharmaceutiques (+8,2 %). En revanche, les produits pétroliers raffinés accusent une baisse de 51,1 %. La reprise des exportations est très marquée vers la Chine (+33 %), la Pologne (+19,4 %), la Suisse (+15,7 %) et les Etats-Unis (+11,1 %). En revanche, elles baissent vers les pays de l'Opep (-14,8 %), l'Asie-Pacifique (-13,3 %) et l'Espagne (-7,2 %). Les importations sont, elles, toujours en recul (-6,4 %). Sur un mois, les exportations ont augmenté de 2,7 %, tandis que les importations ont diminué de 0,6 %. «En septembre, la phase de reprise des exportations vers des niveaux du début de l'année s'est poursuivie, enregistrant

une nouvelle hausse sur un mois (...) et sa première croissance sur un an depuis février 2020», a indiqué l'Istat dans son commentaire. «En revanche, les importations, après avoir augmenté au cours des mois précédents, affichent une légère baisse sur une base mensuelle», a-t-il ajouté. L'excédent commercial de l'Italie, crucial pour une économie péninsulaire très dépendante des exportations, avait progressé de près de 35 % en 2019, atteignant 52,94 milliards d'euros. La péninsule se situait alors au quatrième rang dans l'Union européenne en termes d'excédent commercial, derrière l'Allemagne (227,9 milliards d'euros), les Pays-Bas (63,9 milliards) et l'Irlande (63,9 milliards), selon Eurostat. Ali T.

3^e Forum annuel Bloomberg

Le Secrétaire général de l'ONU exhorte à faire un grand bond en avant vers la neutralité carbone

■ Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exhorté, lundi, les pays à faire un grand bond en avant vers la neutralité carbone.

Par May H.

«**2**021 doit être l'année d'un grand bond en avant vers la neutralité carbone», a déclaré le chef de l'ONU lors du 3^e Forum annuel Bloomberg sur la nouvelle économie, décrit comme «une mairie mondiale» réunissant les gouvernements, les entreprises, la technologie et le monde universitaire. «Chaque pays, ville, institution financière et entreprise, devraient adopter des plans pour passer à zéro émission nette d'ici à 2050», a-t-il poursuivi. Récemment, l'Union européenne, le Japon, la République de Corée, ainsi que plus de 110 autres pays, ont annoncé leur engagement d'atteindre l'objectif de neutralité carbone et la Chine prévoit également de l'atteindre avant 2060, a fait remarquer le Secrétaire général de l'ONU. «Au début de 2021, les pays représentant plus de 65 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone et plus de 70 % de l'économie mondiale auront très probablement pris des engagements ambitieux

Météo/Environnement L'ouragan Iota se renforce en catégorie 5

L'OURAGAN Iota, qui se rapprochait lundi des côtes de l'Amérique centrale, s'est renforcé en catégorie 5, sur une échelle de 5, devenant «extrêmement dangereux», a indiqué le Centre national américain des ouragans (NHC), basé à Miami. Accompagné de vents soufflant à une vitesse maximale de 260 km/h, Iota menace des zones au Honduras et au Nicaragua de «pluies torrentielles», de «vents extrêmement violents» et de «submersions côtières dangereuses», selon le NHC. Se déplaçant à une vitesse de 15 km/h au-dessus de la mer des Caraïbes, l'ouragan devrait passer près ou au-dessus de la minuscule île colombienne de Providencia et frapper le nord-est de Nicaragua et l'est du Honduras lundi soir. Le Honduras, le Guatemala et le Nicaragua ont procédé à des évacuations la semaine dernière, alors que la région est encore engluée dans les dégâts causés par le dernier ouragan Eta.

R. E.



en matière de neutralité carbone», a-t-il noté. «Le signal que cela envoie aux marchés, aux investisseurs institutionnels et aux décideurs est clair : le carbo-

ne doit avoir un prix. Le temps des subventions aux combustibles fossiles est révolu. Nous devons éliminer le charbon. Nous devons déplacer la charge

fiscale des revenus vers le carbone, des contribuables aux pollueurs», a expliqué M. Guterres. Il a ajouté que les rapports financiers sur l'exposition aux risques

climatiques devraient être rendus obligatoires, tandis que les autorités doivent de leur côté intégrer l'objectif de neutralité carbone dans leurs politiques économiques et fiscales afin de véritablement transformer l'industrie, l'agriculture, les transports et le secteur de l'énergie. Il a également souligné la valeur du partenariat entre l'ONU et le secteur privé et les entreprises, notamment par le biais d'initiatives telles que l'Alliance des investisseurs mondiaux pour le développement durable et l'Alliance des propriétaires d'actifs pour zéro émission nette. Le secrétaire général a cependant rappelé que de telles coalitions «ne pourraient pas être mondiales sans les pays en développement, qui auront besoin d'un soutien important». Il a enfin admis que le passage à la neutralité carbone ne sera pas facile. «Nous avons besoin d'une transition juste, avec une formation et une assistance pour ceux qui perdront leur emploi ou seront affectés d'autres manières», a-t-il indiqué.

M. H.

Arctique

L'administration Trump avance vers des forages dans une zone protégée

Le gouvernement de Donald Trump, se pressant avant l'arrivée au pouvoir de Joe Biden, va appeler les compagnies pétrolières à postuler pour des concessions dans le refuge national de la faune arctique, en Alaska, où vivent des ours polaires. Dans un document devant être publié au *Journal officiel* américain hier, le ministère de l'Intérieur demande aux entreprises intéressées de faire savoir sur quelles parcelles de la plus grande zone naturelle protégée du pays elles souhaiteraient éventuellement déposer un dossier. Le Congrès avait donné en 2017 au gouvernement Trump jusqu'à décembre 2021 pour vendre des concessions pétrolières dans cette région abritant également des caribous et des renards polaires. Le ministère a approuvé en août un programme

ouvrant la voie à des forages sur une zone côtière longeant l'océan Arctique portant au total sur 6 500 kilomètres carrés. «Recevoir les commentaires de l'industrie sur les parcelles à mettre à disposition est essentiel pour mener à bien la vente de concessions», a commenté le responsable du ministère de l'Intérieur pour l'Alaska, Chad Padgett, dans un communiqué. La première opération pourrait concerner jusqu'à 1 600 kilomètres carrés. Les entreprises doivent, dit le ministère de l'Intérieur, faire part de leur intérêt et commentaires avant le 17 décembre. Un appel d'offres sera par la suite lancé «au moins 30 jours avant la date de la vente». Le futur président Joe Biden doit arriver à la Maison-Blanche le 20 janvier. Il a assuré qu'il prendrait des mesures pour garantir de façon

permanente la protection du refuge dès son premier jour dans le Bureau ovale. Cela fait une trentaine d'années que les compagnies pétrolières et dirigeants de l'Alaska poussent pour exploiter les ressources de ce refuge national. De nombreuses associations environnementales dénoncent ces projets de forage dans une zone protégée. Avec les prix de l'or noir à un faible niveau – aux alentours de 40 dollars le baril actuellement – et les polémiques environnementales, il n'est pas certain que ces lots attirent les grandes compagnies pétrolières. Plusieurs grandes banques américaines ont par ailleurs refusé de financer les forages pétroliers dans ce refuge d'Alaska, comme Goldman Sachs ou encore Wells Fargo.

Y. N.

Taranis

Une mission spatiale française pour dévoiler les secrets des orages

Petit mais bardé d'instruments, le satellite décollera de Guyane, afin d'ausculter la face cachée de ces phénomènes météorologiques. Quand on entend le mot «orage», on pense aussitôt éclairs et tonnerre. On redoute la foudre qui brûle, les pluies diluviennes qui inondent les terres et les rafales qui déchaînent les mers. Quand Jean-Louis Pinçon, responsable scientifique de la mission spatiale Taranis, songe aux orages, il a, lui, bien d'autres choses en tête ! Dans son esprit défile un bestiaire d'événements lumineux transitoires (TLE) appelés elfes, trolls, gnomes, farfadets (sprites en anglais) ou jets bleus. Il pense également flashes de rayons gamma terrestres (TGF). Des phénomènes qui diffèrent par leur nature, leur forme ou leur durée,

mais qui se produisent tous durant les orages, du sommet des cumulonimbus jusqu'à une centaine de kilomètres d'altitude dans la haute atmosphère. Ils sont si bien cachés, juste au-dessus de nos têtes, que les scientifiques ont pour ainsi dire ignoré leur existence jusqu'au début des années 1990. Des observations ont permis de les répertorier. Ainsi, les elfes, anneaux lumineux en expansion, apparaissent-ils à 90 kilomètres d'altitude pour ne durer qu'une milliseconde. Les farfadets, eux, se présentent sous la forme de structures filamenteuses complexes entre 40 et 90 kilomètres d'altitude et peuvent subsister jusqu'à 10 millisecondes. Les jets bleus, pour leur part, surgissent de la cime des nuages d'orage, se propageant jusqu'à 50 kilomètres d'altitude,

voire 90 kilomètres pour les jets «géants». Quant aux flashes de rayons gamma (TGF), il s'agit d'ultra-brèves bouffées de photons très énergétiques. C'est cette face cachée des orages qu'un satellite «100 % made in France», pas plus gros qu'un lave-linge mais doté de huit instruments de pointe, s'appête à aller étudier. Baptisé Taranis, du nom du dieu du ciel, de la foudre et du tonnerre dans la mythologie celtique gauloise – corcorico ! –, il a une allure assez atypique. En effet, il n'est pas recouvert du film réfléchissant qui habille traditionnellement les engins de son espèce, mais orné d'une peinture noire et blanche spécialement conçue pour ne pas modifier le champ électrique qui l'entoure et pour éviter toute réflexion lumineuse susceptible de perturber

ses capteurs optiques. Cette mission inédite, menée sous l'égide du Centre national d'études spatiales (Cnes), par des laboratoires du CNRS et du CEA, consistera à faire la lumière sur les différents processus et mécanismes physiques qui se cachent derrière ces phénomènes encore largement mystérieux. «Parce qu'il n'y a pas de meilleur moyen de les étudier que de les observer par le dessus», explique Jean-Louis Pinçon. En outre, Taranis devrait aussi permettre de déterminer si ces phénomènes ont un impact sur la physique et la chimie de la haute atmosphère, sur l'environnement ou même sur l'être humain. «Bien qu'on ne les connaisse que depuis trente ans, ils ont toujours été là».

Chloé Durand-Parenti

«Emwal amokrad» de Mohamed-Salah Ounissi

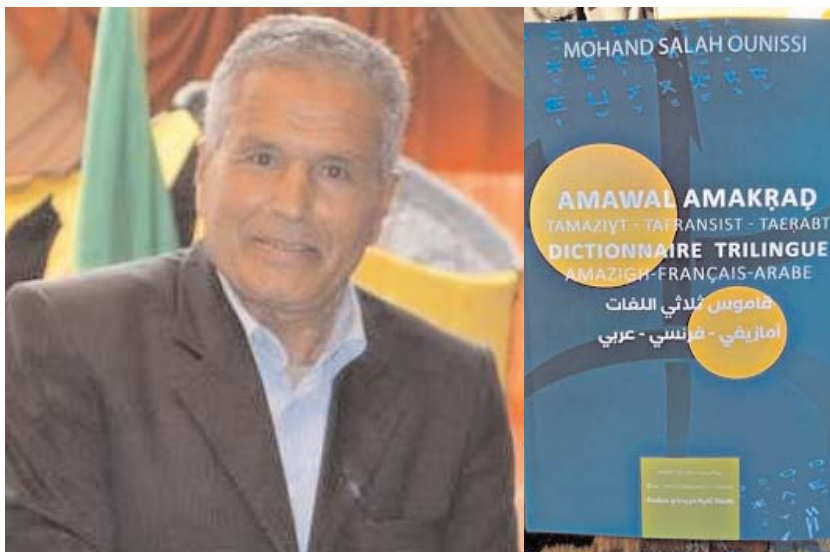
Parution du dictionnaire trilingue amazigh/arabe/français

■ Après deux ans de travail, un dictionnaire trilingue amazigh/arabe/français vient de voir le jour. Réalisé par Mohamed-Salah Ounissi, il s'agit d'un ouvrage de 271 pages paru chez les éditions Edliss Belezma (Batna). Le but majeur de la réalisation de ce dictionnaire est de transcrire le patrimoine oral amazigh, particulièrement chaoui, et de constituer une œuvre de référence aux générations futures, selon Mohamed-Salah Ounissi.

Par Abla Selles

Les personnes désirant l'apprentissage de la langue amazighe pourront consulter le dictionnaire trilingue amazigh/arabe/français de l'écrivain Mohamed-Salah Ounissi. Il s'agit d'un nouvel ouvrage de 271 pages qui est disponible dans les librairies algériennes depuis une semaine. Paru chez les éditions Edliss Belezma (Batna), le but majeur de ce dictionnaire est de transcrire le patrimoine oral amazigh, particulièrement chaoui, et de consti-

tuer une œuvre de référence aux générations futures, selon les dires de Mohamed-Salah Ounissi. Des illustrations, des définitions et des exemples sont à consulter pour simplifier l'information et assurer sa viracité, précise le même source, soulignant qu'il s'agit d'un ouvrage de référence fondé sur des recherches approfondies et solides. Intitulé «Emwal amokrad» (qui signifie dictionnaire trilingue), ce dictionnaire contient environ 5 000 entrées, précise son auteur, écrivain originaire de la wilaya de Khenchela. La rédaction et la révision de ce dictionnaire ont



nécessité deux années de travail et de vérification auprès des personnes les plus âgées des deux wilayas de Batna et Khenchela ainsi que la consultation de dizaines de sources, a précisé l'auteur. A propos de ses projets pour l'avenir, Mohamed-Salah Ounissi a déclaré qu'il travaille

actuellement sur plusieurs projets d'autres ouvrages, à savoir un livre sur l'artiste Issa El Djermouni ainsi qu'un autre dont le titre n'a pas encore été choisi. Il faut savoir que «Emwal amokrad» est le treizième livre signé Ounissi. Cet écrivain a consacré vingt ans de carrière à

l'histoire, à la culture de la région des Aurès et à ses illustres figures. Parmi ses écrits, figurent notamment des recueils de poésie amazighe et trois dictionnaires traduisant vers l'arabe et le français environ 10 000 termes amazighs chaouis.

A. S.

Journées théâtrales de Carthage La 22^e édition reportée

LA 22^E ÉDITION des Journées théâtrales de Carthage (JTC) a été reportée à 2021, en raison de la conjoncture sanitaire mondiale et des récentes restrictions récemment adoptées en Tunisie, annonce le ministre tunisien des Affaires culturelles. Cette édition des JTC, initialement prévue du 5 au 13 décembre prochain, a été reportée à l'année 2021 alors que la date du prochain rendez-vous sera communiquée ultérieurement. La direction du festival envisage cependant d'organiser un programme dédié au théâtre national à travers des spectacles, des ateliers et des rencontres. Cette programmation dépendra, elle aussi, de l'évolution de la situation sanitaire et l'assouplissement des restrictions sur les activités culturelles et artistiques. Fondée en 1983, les Journées théâtrales de Carthage sont l'un des principaux rendez-vous culturel tunisien avec les Journées cinématographiques.

M. K.

Face aux «menaces contre la sécurité internationale»

Le dialogue interculturel et interreligieux, une «nécessité»

Le dialogue interculturel et interreligieux est devenu une «nécessité» pour faire face aux «menaces contre la sécurité internationale», a déclaré, hier, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, dans son intervention, lors de la conférence internationale virtuelle sur la «tolérance entre les cultures pour un monde meilleur», indique un communiqué du ministère. S'exprimant lors de cette conférence virtuelle organisée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alecso) et de

l'Institut international pour la paix (IPI), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la tolérance, Malika Bendouda a mis en exergue «le rôle de la culture dans l'établissement des passerelles de communication et de rapprochement entre les peuples et ce qu'elle recèle comme valeurs humanistes qui prônent la paix et la solidarité et rejettent la violence et la haine».

Pour la ministre, le dialogue interculturel et interreligieux s'est imposé comme une

nécessité pour «faire face à l'extrémisme, à la violence et au terrorisme». Elle a également évoqué «la grande diversité culturelle de l'Algérie» qu'elle considère comme un «facteur d'harmonie» entre les citoyens de ce «vaste pays fort d'une histoire de 2.4 million d'années», lit-on dans le communiqué.

Cette conférence a été organisée «en vue de consolider les voies de dialogue et de paix dans la région euro-méditerranéenne, la région du Sahel et sahélo-sahélienne».

L. B.

Après des complications liées au Covid-19

L'Inde pleure l'acteur légendaire Soumitra Chatterjee

L'acteur indien légendaire Soumitra Chatterjee recevait lundi l'hommage de son pays au lendemain de son décès à l'âge de 85 ans après des complications liées au Covid-19. Soumitra Chatterjee, qui a joué dans quelque 300 films, était surtout connu pour son travail avec le cinéaste indien oscarisé Satyajit Ray. L'acteur avait été hospitalisé début octobre à Calcutta (Est) après avoir été testé positif au coronavirus. Ensuite testé négatif, il était resté hospitalisé en raison d'autres problèmes de santé consécutifs à sa contamination, selon des médias locaux. Son

état s'est détérioré et il est mort dimanche, a écrit sur Facebook sa fille, Poulami Bose. Le Premier ministre, Narendra Modi, a tweeté que la mort de l'acteur iconique représentait «une perte colossale pour le monde du cinéma et la vie culturelle du Bengale occidental et de l'Inde». «Le cinéma international, indien et bengali, a perdu un géant. Il nous manquera cruellement», a tweeté pour sa part la ministre en chef du Bengale occidental, Mamata Banerjee. Pour l'acteur mégastar de Bollywood, Amitabh Bachchan, lui-même guéri de la maladie Covid-19 voilà quelques mois, Soumitra

Chatterjee était «l'un des piliers les plus puissants du cinéma». Et «une âme noble», a-t-il ajouté sur Twitter. Soumitra Chatterjee, dont la carrière s'est étalée sur une soixantaine d'années, était également un acteur de théâtre accompli et écrivait des pièces et des poèmes. Au fil de quelque trente ans de collaboration, il a joué dans 14 films de Satyajit Ray (1921-1992) qui avait reçu quelques mois avant sa mort en 1992 un Oscar d'honneur pour l'ensemble de son œuvre. L'acteur avait fait ses débuts au cinéma en 1959 dans le troisième volet de la trilogie d'Apu du

cinéaste bengali, «Le monde d'Apu». Parmi ses nombreux prix et décorations indiennes et internationales, Soumitra Chatterjee avait reçu en 2012 le Dadasaheb Phalke, la plus haute récompense du cinéma indien. La France l'avait fait chevalier de la Légion d'honneur en 2017 et il avait été en 1999 le premier acteur indien fait commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres. A Calcutta, des milliers d'admirateurs endeuillés se sont rassemblés dimanche soir près du crématorium où son corps avait été emporté, avec des bougies et des portraits de l'acteur.

R.I.

Célébrités

La diva Tshala Muana interpellée pour une chanson polémique

Une diva de la musique congolaise, Tshala Muana, a été interpellée lundi après la diffusion en ligne d'une chanson considérée comme un pamphlet contre le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a-t-on appris auprès

de son entourage. Réputée proche de l'ancien président Joseph Kabila, la chanteuse «a été interpellée par les services des renseignements», a déclaré à la presse son producteur, manager et conjoint, Claude Mashala. L'arrestation a été confirmée par

une source de l'Agence nationale des renseignements (ANR). Le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme s'est déclaré «inquiété». La chanteuse a été libérée, a rapporté en début de soirée la radio Top Congo, citant un avocat défenseur des droits de

l'homme Georges Kapiamba. Il a été impossible de le confirmer auprès de ses proches. Dans l'enregistrement audio partagé sur les réseaux sociaux, Tshala Muana évoque l'élection du 30 décembre 2018, en semblant s'adresser au président Tshisekedi qu'elle ne

nomme pas : «Tu n'as pas remporté la compétition, le maître t'as laissé gagner et maintenant tu t'es retourné contre lui (...) ingrat». La chanson a été interdite de diffusion par la Commission nationale de censure, dans une lettre aux radios et télévisions.

C. A.



Nations Unies

Les membres permanents du Conseil de sécurité sur la sellette

■ Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont été mis lundi sur la sellette lors d'un débat organisé par l'Assemblée générale de l'ONU sur l'avenir de cet organe, paralysé par leurs "intérêts concurrents".

Par Mourad M.

«A de nombreuses reprises, le Conseil a failli à sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales», a dénoncé le président de l'Assemblée générale, l'ex-ministre turc Volkan Bozkir, sans donner d'exemples concrets. «Les intérêts concurrents de ses membres et le recours fréquent au droit de veto ont limité l'efficacité du Conseil de sécurité», a-t-il ajouté. Les cinq membres permanents, seuls à disposer de ce droit, sont les États-Unis, la Chine, la Russie, la France et le Royaume-Uni. Ces critiques à l'égard d'une institution qui n'a pas été réformée depuis des décennies en dépit de l'évolution du monde viennent s'ajouter à celles du président français Emmanuel Macron, qui a estimé dans un entretien lundi au média Le Grand Continent qu'elle ne pro-

duisait «plus de solutions utiles». «Même dans certaines des crises humanitaires les plus urgentes, le Conseil n'a pas pu apporter une réponse opportune et adéquate. C'est un grave revers par rapport aux principes fondateurs de l'ONU et à nos efforts communs pour construire un monde pacifique», a poursuivi Volkan Bozkir. Selon lui, «la réforme du Conseil de sécurité est un impératif inévitable, à la fois difficile et essentiel». Depuis le déclenchement de la pandémie de Covid-19 en début d'année, ce Conseil n'a tenu que très peu de réunions sur les conséquences du virus pour la stabilité de la planète. Il lui a aussi fallu plus de trois mois pour dépasser des divergences sino-américaines afin d'adopter le 1er juillet une résolution rédigée par Paris et Tunis, appelant à davantage de coopération et à un cessez-le-feu dans les pays en conflit pour faciliter la lutte contre la pandémie. Lors du débat lundi,



PH. > D. R.

les 193 membres de l'ONU ont parlé du droit de veto, de l'élargissement de l'instance et de sa représentativité régionale. Mais avec des divergences toujours profondes qui ne laissent pas augurer d'une relance positive des discussions menées depuis 13 ans sur une réforme. Pour l'Algérie, tout nouveau membre d'un Conseil élargi devrait pouvoir disposer du droit de veto. Les États-Unis et la Russie, qui l'a utilisé à quinze reprises depuis 2011 dans le seul dossier syrien, ne veulent pas de leur côté le voir diluer. «Les États-Unis restent ouverts à un élargissement modeste du Conseil de sécurité», a indiqué un diplomate américain, Ngoyi Ngoyi. Mais «cela doit se faire sans diminuer l'efficacité du Conseil de sécuri-

té et sans modifier ni élargir le droit de veto», a précisé le représentant du premier contributeur financier à l'Organisation. «Les idées entraînant l'érosion des prérogatives des membres permanents du Conseil de sécurité, notamment du droit de veto, sont inacceptables», a aussi souligné une ambassadrice russe adjointe à l'ONU, Anna Evstigneeva. Recourir au veto et à la menace de l'utiliser «ont à plusieurs reprises évité aux Nations unies de se retrouver associées à des entreprises douteuses», selon elle. Le Royaume-Uni a rappelé ne pas l'avoir utilisé «depuis 1989», tandis que la France, sans se prononcer sur l'attribution du droit de veto à de nouveaux membres, «sujet sensible», s'est

déclarée en faveur d'un Conseil s'arrêtant à 25 pays. L'ambassadeur chinois Zhang Jun a dénoncé pour sa part une «surreprésentation des pays développés», appelant à davantage de présence des petits et moyens pays, notamment africains. «Plus de 60 pays n'ont jamais siégé au Conseil» et «certains petits États n'arrivent à y participer que seulement tous les 50 ans», a-t-il déploré. Le Conseil de sécurité, qui peut décider de sanctions internationales et d'un recours à la force dans le monde, compte au total 15 membres : outre les 5 permanents, 10 non permanents pour un mandat de deux ans, dont la moitié est renouvelée tous les ans.

M. M.



Commentaire

Réticence

Par Fouzia Mahmoudi

Au plein cœur de l'Europe historique et géographique se trouve la Suisse. Un pays qui a refusé depuis des décennies de rejoindre le concert des nations de l'Union Européenne. Car si le petit pays avait débuté une procédure d'adhésion auprès de l'UE, à la suite du rejet par référendum (vote) de l'accord sur l'EEE le 6 décembre 1992, la Suisse gèle les négociations d'entrée, sans retirer formellement sa candidature. Aujourd'hui, le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian a exprimé l'espoir que la Suisse pourra valider l'accord-cadre avec l'Union européenne, lors d'une rencontre à Berne avec son homologue suisse Ignazio Cassis. «Ignazio m'a fait part des observations de la Suisse, de sa volonté de trouver une voie d'accord sur quelques points sensibles, mais la négociation, elle, est initiée par la Commission et c'est à la Commission de la poursuivre, même si je suis très heureux d'être informé des points les plus importants pour la partie suisse», a déclaré Le Drian au cours d'un bref point de presse commun. Les deux hommes n'ont donné aucun détail concret sur la teneur de leur discussion sur ce sujet sensible en Suisse, où les sondages montrent une réticence de la population à aller plus avant dans la collaboration avec l'Union Européenne tandis que du côté des partis politiques les soutiens s'étiolent. «Sur l'opinion suisse, la Nation suisse est indépendante, autonome, elle exprime ses sentiments, elle a les moyens d'un grand pays démocratique et j'espère qu'elle pourra valider l'accord-cadre; mais c'est de la responsabilité du peuple suisse», a souligné le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères. Cassis n'a pas donné davantage de détails. Le 11 novembre, dans un tweet sibyllin, le gouvernement fédéral avait indiqué avoir déterminé sa position sur le projet d'accord d'harmonisation juridique en discussion avec l'Union Européenne. Mais, avait-il ajouté, «la position ne sera pas rendue publique pour ne pas entraver la marge de manœuvre de la Suisse dans les discussions». Les négociations sur cet accord ont abouti en 2018. Le Conseil fédéral ne l'a toutefois pas signé et a demandé des clarifications à Bruxelles sur trois points : la protection des salaires suisses, les dispositions relatives à la régulation des aides d'État et la directive sur la libre circulation des citoyens qui pourrait en fine élargir l'accès des Européens aux prestations sociales suisses. L'accord-cadre institutionnel que souhaite Bruxelles est une sorte de super accord chapeautant certains textes bilatéraux déjà existants et visant à garantir une meilleure harmonisation des droits suisse et européen. Reste à savoir si les suisses qui ont réussi à garder une indépendance totale au sein de l'UE dont les pays membres sont souvent paralysés par des réglementations et des normes difficiles à appliquer et qui finissent par ôter aux peuples la possibilité de faire certains choix concernant leur avenir et celui des générations futures.

F. M.

Pérou

Un nouveau président après une semaine de chaos politique

Le Parlement péruvien a élu lundi le député centriste Francisco Sagasti président par intérim, après une semaine de chaos politique qui a vu se succéder pas moins de trois chefs d'État. Surnommé le «Don Quichotte» pour sa barbe cheue, Francisco Sagasti, un novice en politique âgé de 76 ans, petit-fils d'un héros de la guerre du Pacifique contre le Chili à la fin du XIXe et issu d'une famille originaire d'Autriche, a été élu président du Parlement par les députés et devient automatiquement chef de l'État. Normalement, quand le président du Pérou est destitué, c'est le vice-président qui assure l'intérim. Mais le pays n'a plus de vice-président depuis une précédente crise politique survenue il y a un an, et dans ce cas c'est le président du Parlement qui devient chef de l'État par intérim, selon les dispositions de la Constitution. «Ce qui manque à notre pays en ce moment, c'est la confiance. Faites-vous confiance, nous agissons comme nous le disons», a déclaré devant le Parlement M. Sagasti. Francisco Sagasti a mentionné dans son intervention les deux manifestants morts samedi au cours d'une manifestation réprimée par la police. «Quand un

Péruvien meurt, et plus encore s'il est jeune, c'est tout le Pérou qui est en deuil. Et s'il meurt en défendant la démocratie, le deuil est aggravé par l'indignation», a-t-il déclaré. Élu avec 97 voix sur 123 suffrages exprimés, M. Sagasti était le seul candidat. Son mandat court jusqu'au 28 juillet 2021, date à laquelle devait s'achever celui du président Martin Vizcarra, destitué le 9 novembre. La destitution de ce président populaire, mis en défaut par une procédure expéditive qui témoigne de la fragilité des institutions péruviennes, a plongé le pays de 33 millions d'habitants dans une énième crise politique. Son remplaçant, l'ex-chef du Parlement Manuel Merino, a annoncé dimanche, cinq jours seulement après son accession au pouvoir, qu'il quittait ses fonctions, au lendemain d'une violente répression des manifestations exigeant son départ, qui a fait, outre les deux morts, une centaine de blessés. Francisco Sagasti, surnommé Don Quichotte en raison de sa barbe grisonnante et de sa silhouette longiligne, a cofondé en 2016 le parti centriste Morado (Parti violet), le seul qui n'a pas voté pour la destitution de M. Vizcarra. Cet ingénieur de formation, ex-pro-

fesseur d'université ayant aussi travaillé pour la Banque mondiale, a été élu député pour la première fois en mars 2020. Son élection à la tête du pays a été saluée par des centaines de manifestants rassemblés aux abords du Parlement, et par des concerts de klaxons dans les rues de la capitale, ont constaté des journalistes de l'AFP. «Je félicite Francisco Sagasti pour son élection à la présidence du Parlement. Seule une personne ayant des principes démocratiques pourra affronter la situation difficile que traverse le pays», a réagi M. Vizcarra sur Twitter. C'est «le scénario idéal» pour surmonter la crise politique car M. Sagasti a été «l'un de ceux qui ont voté contre la destitution de Vizcarra», a estimé auprès de l'AFP l'ex-président de l'ONG Transparency International, José Carlos Ugaz. Parallèlement, la députée de gauche Mirtha Vasquez a été élue présidente du Parlement. Les prochaines élections générales sont prévues le 11 avril 2021. Martin Vizcarra, sans parti politique ni majorité au Parlement, était loué par la population pour sa lutte contre la corruption et son intransigeance à l'égard des députés.



CS Constantine

Décès de l'ancien SG Ahmed Milat

L'ANCIEN secrétaire général (SG) du CS Constantine (Ligue 1 de football), Ahmed Milat, est décédé lundi en fin d'après-midi, à l'âge de 71 ans, suite à des complications cardiaques, et a été inhumé au cimetière d'El Baaraouia dans la commune d'El Khroub, a annoncé l'Association des anciens joueurs du club.

Le regretté Ahmed Milat, qui a occupé plusieurs postes administratifs pendant plus de 40 ans au sein de la direction du CS Constantine, était un cadre «des

plus compétents dans la gestion des affaires juridiques de l'équipe», a indiqué Badreddine Semache, un des membres de cette association. Le défunt, surnommé «le doyen de la maison des clubistes» était un des principaux fondateurs du projet de l'Académie des jeunes et du centre de formation du CS Constantine et avait servi avec «dévouement et abnégation» son équipe favorite, s'accordent à dire les membres de l'association des anciens joueurs du CSC.

Match amical

Match nul entre le NAHD et l'OM

LE NA HUSSEÏN-DEY et l'Olympique Médéa se sont neutralisés 2 à 2 (mi-temps : 0-0), en match amical disputé lundi au stade Imam-Lyes de Médéa, en prévision du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, prévu le 28 novembre. Les deux équipes s'affronteront une nouvelle fois en amical vendredi au stade du 20-Août-1955 (Alger). Le Nasria poursuit sa préparation quelques jours après

avoir disputé le tournoi dédié à la mémoire de l'ancien entraîneur du MC Alger, feu Smaïl Khabatou, où il a été battu en finale par le «Doyen» aux tirs au but. De son côté, l'OM enchaîne avec un deuxième résultat positif, après la victoire face à l'ES Sétif (2-1), mercredi dernier. Le NAHD entamera la nouvelle saison en accueillant le MC Oran, tandis que l'Olympique Médéa défilera la JS Saoura à domicile.

Éliminatoires de la CAN-2021 (U-17)

La sélection nationale en stage à Sidi Bel-Abbès

LA SÉLECTION algérienne des moins de 17 ans (U-17) effectuera du 19 au 25 novembre un regroupement, au Centre technique régional de Sidi Bel-Abbès, en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi. Le sélectionneur national, Mohamed Lacete, et son adjoint Mourad Slatni ont convoqué 26 joueurs pour prendre part à ce nouveau stage de préparation, après celui effectué du 5 au 12 novembre à Aïn Defla.

C'est le quatrième stage de suite des coéquipiers de Hamza Boualem depuis le mois de septembre.

Les cadets algériens avaient effectué un premier regroupement du 27 septembre au 10 octobre à l'Académie de Khemis Miliana (Aïn Defla), suivi par un autre du 18 au 28 octobre en présence de 27 joueurs et le dernier en date début novembre avec 25 éléments. L'équipe algérienne se prépare pour le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Algérie et qualificatif à la CAN-2021 au Maroc.

Liste des 26 joueurs :

Hamza Boualem (USM Alger), Ouzani Ahmed Khalil (MSP Batna), Ould Djhor Mahfouf (CR Belouizdad), Boumoughouche Abdelaziz (Académie FAF), Zaoui Salah-Eddine (Académie FAF), Khoumani Abdelhak (JS Saoura), Hanfoug Fouad (CR Belouizdad), Aït-Ziane Zakaria (ES Sétif), Cheroudi Brahim El Khalil (ASO Chlef), Bouzazhah Ouanisse (Académie FAF), Lalam Abdelghani (Paradou AC), Malek Mohamed Abdelaziz (Paradou AC), Belas Brahim (CR Belouizdad), Akherib Lahlou (JS Kabylie), Garat Anes (Paradou AC), Mohra Abderezak (DRB Tadjenanet), Zaimeche Rafik Moataz (Paradou AC), Sahmi Fares (JS Kabylie), Redouani Chemseddine (JS Bordj Ménail), Bouali Mohamed Amine (SCM Oran), Bouaichaoui Nadji (MC Alger), Rouabhi Moulay Soufi (FCB Frenda), Kerroum Mohamed (Académie FAF), Benahmed Zineddine (RC Relizane), Benallal Mohamed (JS Saoura), Benchrif Zineddine (MC Oran).

Equipe nationale de football

Belmadi se tournera vers le Mondial

■ Avec la qualification pour la CAN 2022 en poche, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, devrait maintenant se tourner vers les éliminatoires du Mondial 2022 du Qatar qui débiteront au mois de juin prochain.

Par Mahfoud M.

En effet, le driver des Verts a été clair dès le départ en soulignant que le plus important pour lui était d'assurer la qualification à la phase finale de la CAN au plus vite pour ensuite se tourner vers les autres objectifs qui attendent la sélection nationale. Les Fennecs ont, en effet, décroché officiellement la qualification à la phase finale de la CAN avec ce nul enregistré face au Zimbabwe, chez lui à Harare. Ils ne pourront pas être rejoints au classement lors des deux dernières journées qui les attendent respectivement les 22 et 30 mars prochain. Il faut savoir que la sélection nationale affrontera lors de la cinquième journée la Zambie qui compte trois points, alors qu'elle donnera la réplique au Botswana de Adel Amrouche. Le coach national pense d'ailleurs à injecter les joueurs qui n'ont pas l'habitude d'évoluer en titulaires lors de ces deux prochains matchs pour faire reposer les cadres qui se prépareront, ensuite, aux prochains matchs des éliminatoires du Mondial.

Le but de Mahrez, candidat au prix Puskas

Victoire du Botswana devant la Zambie

La sélection botswanaïse de football sous la conduite de l'entraîneur algérien Adel Amrouche s'est imposée devant son homologue zambienne sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), lundi à Gaborone, en match comptant pour la 4^e journée du groupe H des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Mosha Gaolaolwe (6'). A la faveur de cette victoire, le Botswana (4 points) remonte à la 3^e place du groupe H, alors que la Zambie occupe la 4^e et dernière place avec 3 points. Dans l'autre match du groupe H, disputé plus tôt ce lundi à Harare, l'Algérie a assuré sa qualification à la phase finale de la CAN-2021, malgré le match nul concédé face au Zimbabwe (2-2). Les deux dernières journées (5^e et 6^e) du groupe H, sont prévues entre le 22 et le 30 mars 2021. Les deux premiers du groupe se qualifient à la CAN 2021 au Cameroun, décalée à 2022 en raison de la pandémie de coronavirus.

Le point après les matchs de la 4^e journée :

Zimbabwe - Algérie 2-2



Les Verts se tourneront vers le Mondial du Qatar

Le capitaine de la sélection nationale, Riad Mahrez a brillé de mille feux lors de ce match face au Zimbabwe grâce au but d'anthologie qu'il a inscrit. Ainsi, plusieurs médias espagnols se demandent si cette réalisation n'est pas l'une des plus belles de 2020. «AS», «Marca» ou encore «Mundo Deportivo» pensent que ce but est un candidat sérieux au prix Puskas de la FIFA qui récompense le meilleur but de l'année. Mahrez a émerveillé tout le monde avec cette réalisation, surtout qu'elle est venue

après une multitude de gestes techniques. Il y a d'abord le contrôle du ballon qui s'est fait en aile de pigeon, ce qui est rare dans le football, avant d'enchaîner un double crochet, de mettre le défenseur des Warriors du Zimbabwe dans le vent et d'inscrire enfin ce but de toute beauté. Mahrez a prouvé encore une fois qu'il ne mérite pas le sort que lui réserve le coach des Citizens, Guardiola, qui le met souvent sur le banc de touche, alors qu'il dispose de peu de joueurs de sa classe. M. M.

Botswana - Zambie 1-0

Classement :	Pts	J	Diff
1. Algérie	10	4	+8
2. Zimbabwe	5	4	-1
3. Botswana	4	4	-1
4. Zambie	3	4	-6

Reste à jouer :

5^e journée (22-30 mars 2021) :

Botswana - Zimbabwe

Zambie - Algérie

6^e journée (22-30 mars 2021) :

Algérie - Botswana

Zimbabwe - Zambie

Déjà joués :

Algérie - Zambie	5-0
Zimbabwe - Botswana	0-0
Botswana - Algérie	0-1
Zambie - Zimbabwe	1-2
Algérie - Zimbabwe	3-1
Zambie - Botswana	2-1

NB : les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale.

MC Oran

La direction peine à compléter son dossier de demande de licence «pro»

La direction du MC Oran peine toujours à compléter son dossier de demande de licence professionnelle exigée par la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF), en raison de l'indisponibilité des bilans financiers de la Société sportive par actions (SSPA) de ce club de Ligue 1 de football, a-t-on appris lundi de ce dernier. Le président du MCO, Tayeb

Mahiaoui, a désormais moins d'une semaine pour ficeler son dossier, après avoir bénéficié d'un nouveau délai dans ce registre qui expire le 22 novembre en cours, a-t-on précisé. La même source se montre aussi «sceptique» quant aux capacités de la direction de la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays à être au rendez-vous, non sans imputer la res-

pensabilités aux anciens présidents qui se sont succédé à la tête de la SSPA du club, créée en 2010 dans le cadre de l'avènement du professionnalisme, rappelle-t-on. Elu début août dernier comme nouveau président de la SSPA/MCO, Mahiaoui n'a pas cessé depuis de presser ses prédécesseurs, notamment Ahmed Belhadj et Youcef Djebbari, d'établir les bilans

financiers relatifs à leurs mandats respectifs pour répondre aux exigences de la DCGF, un organe créé par la Fédération algérienne de football dans le cadre de son processus de «refonte du professionnalisme». Par ailleurs, l'entraîneur français du MC Oran, Bernard Casoni, en poste depuis septembre dernier, commence à nourrir de sérieuses appréhensions à

cause du retard mis dans la régularisation de sa situation administrative. Ledit retard prive l'ex-coach du MC Alger de toucher ses salaires, d'où sa montée au créneau lors du point de presse qu'il a animé à l'issue du match amical gagné par son équipe face à la JSM Skikda (1-0), nouveau promu en Ligue 1, au stade Ahmed-Zabana d'Oran, en fin de semaine, souligne-t-on.

Tribunal de Tipasa

Report du procès d'Abdelkader Zoukh au 28 novembre

LE TRIBUNAL de première instance de Tipasa a prononcé, hier, le report, au 28 novembre courant, du procès de deux affaires de corruption impliquant l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accusé également dans une troisième affaire de corruption, enrôlée à la même date.

Le tribunal de Tipasa a décidé l'enrôlement de ces trois affaires pour le même jour (samedi 28 novembre) en vue de «garantir un procès équitable», comme expliqué par le président du tribunal, et en réponse à la requête du parquet et de la défense, qui a motivé sa demande par l'absence de l'avocat principal constitué pour défendre l'accusé.

Suite à la décision de report, le président du tribunal a souligné qu'*«il n'y aura plus de report à l'avenir»*, car, a-t-il dit, *«les avocats de la défense ont eu le temps nécessaire pour étudier les trois dossiers et préparer leurs défenses»*.

L'ex-wali d'Alger, dont le procès se déroule au tribunal de Tipasa conformément à la procédure de privilège de juridiction, est poursuivi dans trois affaires de corruption, dont une reportée pour la 3^e fois consécutive, et les deux autres reportées pour la 2^e fois.

Dans la première affaire, Abdelkader Zoukh comparait en tant qu'accusé principal. 11 personnes sont citées comme témoins, dont l'ex-ministre Abdelghani Zaalane, poursuivi dans une autre affaire avec d'autres accusés arrêtés, parmi lesquels Tahkout Mahieddine, Tahkout Rachid, Tahkout Bilal, et Tahkout Hamid.

Les chefs d'accusation retenus contre l'ex-wali d'Alger dans cette affaire, sont *«offre délibérée de privilèges non justifiés à un tiers lors de la*

conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts et offre d'exonérations fiscales et de réductions sans justificatif légal».

Dans la 2^e affaire, dans laquelle Zoukh comparait également en tant qu'accusé principal, au moment où Ali Haddad, arrêté dans d'autres affaires, sera cité en tant que témoin, aux côtés d'autres parties. Les chefs d'accusation retenus contre l'ex-wali d'Alger dans cette affaire sont l'*«offre de privilèges non justifiés à un tiers, et abus de fonction»*, selon l'arrêt de renvoi du tribunal.

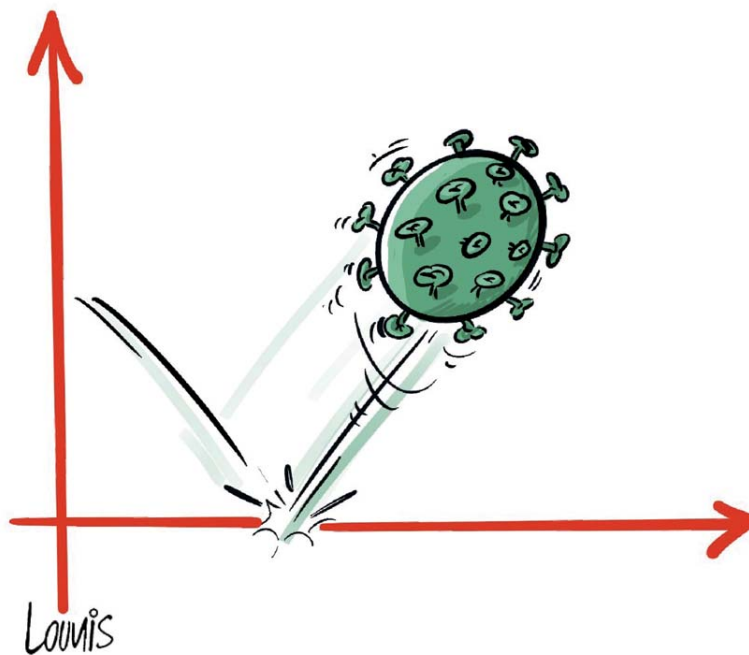
Pour ce qui est de la 3^e affaire, dans laquelle nombre de témoins sont cités, dont l'ancien DGSN Abdelghani Hamel, l'ex-wali d'Alger est poursuivi pour, notamment, *«dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire»*, *«utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction»*, *«abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers»*.

Le procès de l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh se déroule à Tipasa, au titre de la procédure de privilège de juridiction, qui stipule qu'un haut fonctionnaire doit être jugé par un tribunal ne relevant pas de la compétence territoriale des faits pour lesquels il est poursuivi, sachant que les faits de cette affaire se sont déroulés dans la wilaya d'Alger.

Le Conseiller enquêteur auprès de la Cour suprême avait précédemment ordonné la mise sous contrôle judiciaire de l'ex-wali d'Alger, rappelle-t-on.

Slim O.

Rebond du nombre de cas de coronavirus



Djalou@hotmail.com

Béchar

Saisie de près de 8 quintaux de kif traité par les douanes

■ Au moins 7,825 quintaux de kif traité ont été saisis par les brigades polyvalentes des Douanes algériennes dans deux opérations distinctes, au titre de la lutte contre le trafic de drogue et la contrebande à travers les régions frontalières du sud-ouest, a rapporté, hier, la sous-direction de l'information et de la communication de la direction régionale de ce corps à Béchar.

Par Hamid H.

La première opération, réalisée avec le soutien et l'appui des éléments de l'ANP et de la gendarmerie de Mécheria, s'est soldée par la saisie au lieu dit «Labka Djebel», distant des frontières marocaines de 27 km et situé dans la commune de Kadirri (Naâma), de 1,72 quintal de kif soigneusement dissimulé dans un endroit désert pour être ensuite acheminé à l'intérieur du territoire national, a-t-on précisé. «Après la saisie de cette quantité de kif traité, une amende douanière de 86 millions DA a été prononcée contre X», a-t-on signalé.

Dans une autre opération de lutte contre la criminalité et les différentes formes de trafic de

drogue et de contrebande, les éléments des brigades polyvalentes des douanes d'Ain-Sefra et de Sfissifa (wilaya de Naâma), ont saisi au lieu dit «Theniet El Moudjahidine», dans la zone de Douis (2 km de la RN 6), 6,105 quintaux de même type de drogue, a-t-on ajouté.

Cette quantité de kif traité, emballée dans 24 valises portées par dix baudets qui se dirigeaient vers l'intérieur du pays, a été découverte avec l'aide et la contribution des éléments de l'ANP et de la gendarmerie relevant respectivement de la garnison militaire et de la compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale de Naâma, a-t-on fait savoir.

«Une amende douanière de plus de 610 millions DA a été également prononcée contre X»,

selon la sous-direction précitée relevant de la direction régionale des Douanes algériennes du sud-ouest.

Saisie de 40 grammes de cocaïne à Oran

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté trois individus faisant la promotion et la commercialisation de drogue dure, lors d'une opération qui a permis la saisie de 40 grammes de cocaïne, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations, les éléments de la BRI de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi à arrêter ces trois individus âgés entre 25 et 35 ans, avec la saisie de la dite quantité de cocaïne.

L'interpellation est survenue suite à des enquêtes approfondies faisant état de l'existence d'un individu qui faisait la promotion de la commercialisation de drogue dans les zones urbaines.

Après le suivi et la surveillance du suspect, un plan a été élaboré et a abouti à son arrestation au niveau du quartier populaire de Sidi El-Houari, en possession de 40 grammes de cocaïne, a-t-on fait savoir.

Les enquêtes menées dans cette affaire ont révélé l'existence de deux acolytes dont le fournisseur principal de ces poisons, lesquels ont été identifiés et localisés.

La route qui tue

Deux morts et trois blessés à Djelfa

DEUX PERSONNES sont décédées et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de lundi à mardi à Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le sous-lieutenant Abderahmane Khadher, l'accident est survenu au lieu dit «Pont Benaâme», à hauteur de la quatrième section de la RN1 reliant Djelfa à Laghouat, lorsqu'un camion frigorifique est entré en collision avec un véhicule touristique. Les éléments de l'unité principale de la Protection civile sont intervenus pour porter

les premiers soins aux trois blessés, âgés entre 34 et 43 ans, avant de les évacuer à l'hôpital Moudjahid Mouhad-Abdelkader de la ville de Djelfa. Les dépouilles des deux personnes âgées de 50 et 60 ans ont été transportées à la morgue du même établissement hospitalier, a précisé le même responsable.

...Et un mort à Djebahia

Une personne a trouvé la mort dans un accident de la route survenu hier matin à la sortie du tunnel autoroutier d'Ain Chriki à

Djebahia (ouest de Bouira), selon les services de la Protection civile.

«L'accident s'est produit suite à une collision entre un camion et un véhicule touristique à la sortie du tunnel autoroutier d'Ain Chriki», selon les détails fournis par le chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

«La victime, un homme âgé de 50 ans, a rendu l'âme sur le coup et son corps a été transporté à l'établissement public hospitalier (EPH) de Lakhdaria», a précisé le sous-lieutenant Abdat.

Safy T.

H. H.